

n'a rien à reprocher sous ce rapport à la France, où l'on ne voit rien de pareil à certains quartiers de Londres et aux campagnes de l'Irlande, qu'épargne complètement le favus, selon la remarque de M. Corrigan (1).

4° La contagion de la teigne n'a pas été généralement reconnue. M. Wilson en doute. Pendant son long service à l'hôpital Saint-Pancrace, il n'a vu que six favus. Dans aucun, il n'y avait eu lieu de supposer une transmission contagieuse. L'un de ces malades, âgé de dix ans, avait gardé le favus depuis sept années; il avait un frère et une sœur, il allait à une école composée de cent cinquante enfants; aucun n'avait pris la teigne. C'est que l'achorion ne trouve pas sans doute en Angleterre des organisations ou des conditions analogues à celles qui en favorisent ailleurs la germination. Cependant, Willan et Bateman avaient admis la contagion des diverses espèces de porrigo. Mahon a eu sur les doigts des plaques faviques, après avoir manié et pansé des teigneux. La contagion s'exerce sur le teigneux lui-même à l'aide des ongles. C'est ainsi qu'on voit l'éruption se disséminer. Le peigne et les brosses sont encore des agents fréquents de transmission; les bonnets et les autres vêtements peuvent communiquer la teigne, qui se contracte surtout dans les contacts réitérés des enfants réunis et jouant ensemble sans précaution. En outre, des expériences directes ont été tentées. M. Bazin a fait naître par inoculation des godets faviques sur une plaque d'herpès tonsurant (2). M. Bazin et M. Delfis ont obtenu, dans trois essais d'inoculation des spores de l'achorion, deux demi-succès et un succès complet (3).

b. — **Symptômes et marche du favus.** — I. Il se passe un certain temps entre le moment où la contagion s'effectue et celui où ses premiers effets se manifestent. M. Bazin a vu s'écouler quarante jours avant l'apparition des godets du favus inoculé (4).

(1) *Medical Times*, t. XII, p. 194.

(2) *Recherches sur les teignes*, 1853, p. 143.

(3) Bazin; *Leçons sur les affections cutanées parasitaires*, 1858, p. 114.

(4) *Leçons*, p. 114.

II. Les premiers phénomènes qu'on remarque sont : 1° un prurit plus ou moins intense et opiniâtre; 2° une rougeur légère de la peau, limitée ou diffuse, parfois avec tuméfaction étendue ou circonscrite, ou même apparence pustuleuse; 3° une légère exfoliation épidermique; 4° un changement dans la couleur, la consistance, l'aspect des cheveux.

III. La seconde période est signalée par l'apparition de petites taches jaunes indiquant la naissance des disques ou godets faviques.

Cette production est caractéristique. Aucune autre dans l'organisme ne lui ressemble. Elle est solide dès le premier jour. Ainsi, ce n'est point, comme on l'avait cru, une pustule dont la matière se serait rapidement concrétée.

C'est un corps spécial, formant une croûte d'une couleur jaune, claire, assez analogue à celle du soufre (1), et qui par conséquent tranche très-fortement sur la teinte naturelle de la peau et sur celle des cheveux.

Cette matière, qui est sèche et consistante, mais qui se brise facilement, paraît moins colorée à l'intérieur qu'à l'extérieur.

La forme qu'affecte la croûte favique dès son apparition est régulièrement circulaire, aplatie, un peu plus épaisse sur les bords qu'au centre. Celui-ci est déprimé, tandis que les premiers sont relevés d'abord, puis arrondis et recourbés vers la peau circonvoisine.

C'est cette figure qui a fait comparer la croûte favieuse à une coupe ou une écuelle, à un pot (*urceus*), à un godet (*caliculus*), à la cupule d'un lichen (2), à un petit lampion (3). Le centre de la dépression est traversé par un ou plusieurs cheveux.

Le développement de ces disques ou godets est rapide; leur largeur peut bientôt atteindre un centimètre et même le dépasser.

(1) Selon Alibert, les anciens comparaient la couleur de la teigne favieuse à celle du miel. Ce sont les croûtes de l'impétigo qui en offrent plutôt les apparences.

(2) Alibert; *Dermat.*, p. 310.

(3) Devergie; *Maladies de la peau*, p. 618.

On pense qu'une lame épidermique très-mince les recouvre et leur procure la surface unie qu'ils présentent (1).

Ils exhalent une odeur nauséuse, comparée à celle de la souris, ou de l'urine de chat, ou des matières végétales putréfiées.

Lorsqu'on détache un disque ou godet faveux, on constate que son côté interne est convexe, avec une légère saillie au centre, et qu'il était enchâssé dans une sorte d'alvéole rouge, mais non ulcérée, tapissée par une membrane très-fine, avec laquelle il n'avait contracté aucune adhérence organique. Les environs de cette dépression du derme ont paru relevés et formant comme un léger bourrelet. Après l'extraction de la croûte, ce rebord s'affaisse, un léger suintement séreux a lieu, et la cavité favique ne tarde pas à se combler.

IV. Les godets peuvent être discrets, isolés et disséminés; leur forme primitive se conserve. C'est le *favus vulgaire* d'Alibert, *urcéolaire* de M. Bazin.

D'autres fois, les croûtes faviques sont rapprochées ou même cohérentes; et alors, ou bien elles sont régulièrement disposées en plaques larges, régulières, ovalaires ou circulaires; c'est le *favus scutiforme* (2), ou *en écu*, ou en groupes (3), ou *nummulaire*, ou *annulaire*, ou *en cercles* (4); ou bien, elles sont entassées irrégulièrement et forment des saillies inégales, des espèces de monticules; c'est le *favus squarreux* (5), la teigne faveuse *squarreuse* (6).

Cette différence dans la disposition des godets et des plaques faviques n'en change nullement la nature. C'est toujours la même maladie, offrant dans tel point des croûtes distinctes, et dans tel autre des accumulations plus ou moins consi-

(1) Ce n'est peut-être, comme le croit M. Ch. Robin, qu'un stroma, une gangue amorphe appartenant en propre au favus. (*Hist. nat. des végétaux parasites*, p. 446.)

(2) Je dois faire remarquer, pour éviter la confusion entretenue par quelques auteurs, que ce favus scutiforme n'est point le *porrigo scutulata* de Willan et Bateman.

(3) Rayet; *Maladies de la peau*, t. I, p. 702.

(4) Cazenave; *Maladies du cuir chevelu*, p. 242.

(5) Alibert; *Monographie*, p. 314.

(6) Bazin; *Recherches*, p. 36.

dérables. Au milieu de celles-ci, les godets ont perdu leur aspect caractéristique; ils ne sont plus circulaires; on y distingue à peine les dépressions centrales; souvent ils sont teints par le sang que les ongles du malade ont fait couler. Des poux se logent en grand nombre sous les croûtes amoncées, d'où s'élève une odeur infecte; mais c'est toujours le favus.

Si, en effet, par des cataplasmes émollients, des corps gras ou des lotions répétées, on enlève ces concrétions, on voit au bout de quelques jours se reformer les plaques, mais alors avec la figure et la couleur propres aux godets faviques.

V. Les cheveux, qui dès le commencement avaient paru malades, deviennent gris cendré ou rougeâtres; ils sont grêles, tortillés, bifurqués, brisés; ils se détachent en grand nombre. La calvitie, au moins partielle, est une conséquence inévitable du favus parvenu à son extrême période.

VI. La peau du crâne, sous l'influence de l'irritation persévérante qu'occasionnent les plaques faviques, se tuméfie, se couvre de pustules, d'abcès, ou s'ulcère et prend un aspect fongueux (1). Quelquefois, une céphalée opiniâtre a lieu, et on peut présumer que l'inflammation du derme a gagné les tissus sous-jacents.

VII. Souvent les ganglions lymphatiques du cou s'engorgent. Murray parle d'exanthèmes croûteux se manifestant aux narines, aux joues, aux lèvres (2); ce sont des complications d'impétigo.

VIII. Le favus exerce sur l'organisme une influence marquée par sa durée et par son extension. La nutrition est enrayée. Les enfants restent petits et maigres. La perte des cheveux, les rides et la pâleur de la peau, donnent l'aspect d'une caducité prématurée. La révolution de la puberté ne peut s'accomplir. Alibert a vu des teigneux de vingt ans, dont les organes génitaux étaient semblables à ceux de l'enfant (3), et une

(1) Bazin; *Recherches*, 13<sup>e</sup> Obs., p. 135.

(2) *Opuscula*, t. II, p. 238.

(3) *Monographie des dermatoses*, p. 312.

filles de vingt-cinq ans, depuis longtemps affectées de favus, qui n'avait jamais eu ses règles et dont les mamelles n'étaient point développées. Alibert a constaté aussi l'influence de la teigne sur le moral, qui devient morose, inquiet; il a même remarqué une tendance au suicide chez un sujet encore fort jeune (1).

Je ne puis déterminer par un assez grand nombre de faits l'influence de la teigne prolongée sur la diathèse tuberculeuse. Je dirai seulement que j'ai vu plusieurs teigneux de l'hôpital mourir de phthisie pulmonaire et de péritonite tuberculeuse.

IX. Le favus peut guérir spontanément par la destruction des bulbes des cheveux affectés. On pense que l'âge de la puberté doit favoriser cette heureuse terminaison; mais on aurait tort de s'abandonner à cet espoir. La durée de la teigne est indéfinie, et cette maladie est sujette à récidive. J'ai reçu, dans mon service en 1853, une femme âgée de quarante-trois ans, qui depuis l'âge de douze ans avait été plusieurs fois atteinte du favus. Deux fois elle avait été traitée par la calotte à l'hospice des Enfants-Trouvés. Cette femme n'était plus réglée depuis neuf ans. D'ailleurs, elle paraissait jouir d'une assez bonne santé.

X. Quoique le favus ait son siège le plus constant sur le cuir chevelu, il peut se montrer sur presque tous les points de la surface du corps. Il s'étend parfois sur la face, sur les oreilles, sur les sourcils, autour des orbites, sur le nez, les joues. Il peut se manifester sur le tronc et sur les membres. Alibert a donné la figure d'un jeune pâtre de la Picardie, dont toute la peau était parsemée de plaques circulaires de favus.

La matière favique s'accumule souvent sous les ongles, entre deux lames cornées qu'elle écarte. Cette altération a été reconnue par Murray (2), par Mahon, par Meissner (3), par

(1) *Monographie des dermatoses*, p. 311.

(2) *Opuscula*, t. II, p. 238.

(3) Chez un vieillard de quatre-vingts ans. *Archiv. fur Phys. Heilkunde*, 1854. (*Archives*, 5<sup>e</sup> série, t. V, p. 90.)

M. Bazin (1). L'ongle jaunit, se déforme, devient fragile, se perforé, ses fibres longitudinales se séparent et poussent inégalement.

M. Cazenave a vu le favus se développer primitivement sur le scrotum. Les disques, assez petits, n'étaient pas tous traversés par des poils apparents (2).

M. Lebert a trouvé des godets faviques sur le gland. L'absence de poils devait faire présumer que cette partie serait à l'abri des atteintes du favus; mais M. Bazin ayant eu l'occasion de constater un fait analogue, s'est aperçu que le disque favique était traversé, là comme ailleurs, par un poil (3).

Le favus s'est montré isolément sur les membres, et principalement vers leurs régions externes ou dorsales. M. Barth l'a remarqué sur un doigt et sur la cuisse (4). M. Bazin l'a vu former une large incrustation à la jambe. M. Hulin a rapporté l'exemple assez curieux d'une éruption favique née chez une vieille femme, sous un bandage de fracture de la cuisse; c'était sans doute avec les pièces de l'appareil empruntées à un hôpital, que la matière contagieuse avait été transportée (5).

J'ai vu chez un des infirmiers de mon service, homme de vingt-neuf ans, une plaque favique parfaitement caractérisée à la partie moyenne et externe du bras gauche; elle était irrégulièrement circulaire. Il y avait trois mois qu'elle avait paru. Après avoir été ramollie par des cataplasmes et ensuite détachée, le derme ayant été profondément cautérisé, elle ne reparut pas. A l'époque où cette observation fut faite, des teigneux étaient encore traités à l'hôpital et se mélaient parfois aux infirmiers pour divers travaux à exécuter hors des salles.

c. — Anatomie et microscopie pathologiques du favus. — I. L'examen cadavérique d'un teigneux fait le plus souvent reconnaître des altérations pathologiques qui résultent de graves coïn-

(1) *Leçons*, p. 111.

(2) *Annales des maladies de la peau*, t. IV, p. 64.

(3) *Leçons*, p. 112.

(4) *Bullet. de la Société anatomique*, 1845, p. 73.

(5) *Sur le favus*. (Thèses de Paris, 1855, n° 313, p. 21.)

cidences. On en a constaté qui tenaient à des circonstances spéciales, comme des inflammations intenses qui du cuir chevelu s'étaient transmises au périoste et même aux os du crâne. Alibert dit avoir trouvé la lame externe usée et le diploé à nu. Il invoque à cette occasion le témoignage de Beauchêne<sup>(1)</sup>. Il mentionne aussi la friabilité des os.

Lorsqu'on enlève un lambeau de la peau du crâne recouvert de plusieurs disques faveux, et que ceux-ci sont détachés, on reconnaît aisément que le derme est aminci aux points affectés. Sa surface interne offre une légère convexité; il n'y a point de solution de continuité, et la matière favique ne s'y montre en aucune façon. M. Letenneur, professeur à l'École de Médecine de Nantes, dans ses recherches faites en 1837 sous les yeux de Bielt, a vu quelquefois appliquées contre cette surface interne du derme de petites granulations, qu'il regardait comme les restes des follicules pileux<sup>(2)</sup>.

On a émis des opinions diverses sur le siège premier de la production favique. Baudeloque et M. Rayet ont fait voir qu'il était dans le follicule pileux; et d'après les recherches précises de M. Letenneur<sup>(3)</sup>, c'est à l'extrémité externe du conduit pilifère que la matière jaune s'accumule; elle en remplit le goulot, en élargit l'orifice, en refoule les bords et soulève l'épiderme, pour venir se développer et s'étaler autour du poil malade.

La racine des cheveux n'est donc pas, comme le croyait Duncan<sup>(4)</sup>, le point de départ de la maladie. Les follicules sébacés sont aussi étrangers à sa formation; on ne les trouve ni enflammés ni hypertrophiés<sup>(5)</sup>, encore moins remplis de matière favique.

Cette matière, examinée chimiquement, a paru contenir une assez grande quantité de phosphate de chaux<sup>(6)</sup>.

(1) *Monographie des dermatoses*, p. 316.

(2) Thèses de Paris, 1839, n° 196, p. 18.

(3) Thèse, — et *Gaz. des Hôpit.*, 1848, p. 104.

(4) *Medical cases and Obs.*, p. 159.

(5) Bazin; *Leçons*, p. 117.

(6) Perès; *Mém. de la Soc. médicale d'Émulat.*, t. I, p. 230.

II. On avait supposé que les croûtes du favus étaient formées par du pus concrété, des débris d'épiderme, du fluide sébacé épaisi, etc. Mais l'examen microscopique a prouvé qu'elle a pour élément essentiel un cryptogame, considéré d'abord par M. Schoenlein comme un *oidium*, mais appelé depuis *achorion schoenleinii*.

La constatation de la présence du champignon est fort simple. Un petit fragment de croûte de favus, imbibé d'eau distillée, ou d'acide acétique, ou d'ammoniaque, ou d'alcool, ou de chloroforme, etc.<sup>(1)</sup>, placé entre deux plaques de verre, montre au microscope : 1° des spores ou sporules nombreuses, arrondies, ovalaires, de 0,<sup>m</sup>003 à 0,<sup>m</sup>010<sup>(2)</sup> dans le sens de la longueur; 2° des tubes en partie remplis de spores et de granules (réceptacles ou sporophores); 3° des tubes vides, cylindriques, flexueux et ramifiés (mycelium).

Ces diverses parties ne forment pas seulement l'amas visible à l'extérieur; on les retrouve sur la partie du cheveu qui plonge dans l'épaisseur de la peau et jusqu'à sa racine. Les spores lui forment comme une gaine, et pénètrent dans son tissu quand celui-ci est altéré<sup>(3)</sup>.

Indépendamment de l'*achorion schoenleinii*, les godets faviques ont présenté un autre cryptogame: c'est le *puccinia favi*. Il a une forme allongée, avec une extrémité en massue, et un col ou rétrécissement circulaire. Il se distingue par une couleur rouge-brune. Il a été vu d'abord par M. Arndtsen, de Christiania<sup>(4)</sup>, et ensuite par M. Ch. Robin<sup>(5)</sup> et par M. Hulin<sup>(6)</sup>.

d. — Diagnostic et pronostic du favus. — I. Les caractères des godets du favus sont trop tranchés pour qu'une erreur de diagnostic soit possible. Elle ne serait possible que si les

(1) Bazin; *Leçons*, p. 117.

(2) Ch. Robin; *Hist. nat. des végétaux parasites*, p. 450.

(3) Bazin; *Leçons*, p. 118.

(4) *Annales des maladies de la peau*, t. III, p. 287.

(5) *Hist. nat. des végétaux parasites*, p. 613.

(6) *Dissertation sur le favus*. (Thèses de Paris, 1855, n° 313, p. 18.)

croûtes étaient déformées, entassées, tachées par le sang, par la matière purulente, etc. On pourrait alors supposer la présence d'un impétigo ou d'un eczéma. On verra plus loin les indices à l'aide desquels l'erreur serait évitée. Si des doutes subsistaient, on détacherait les croûtes par l'application des cataplasmes, et on verrait au mode de leur reproduction à quel genre de dermatose elles appartiennent.

II. Le favus n'est point une maladie dangereuse par elle-même, mais toujours désagréable et quelquefois fâcheuse à cause de ses coïncidences. Le teigneux est un objet de dégoût et de répulsion pour les personnes avec lesquelles il vit. Il semble porter la marque de la saleté et de l'incurie.

Par sa longue durée, la teigne porte atteinte au développement général de l'individu, et peut favoriser la fâcheuse influence des diathèses scrofuleuse et tuberculeuse.

On a cru que la suppression subite de la teigne pouvait produire des affections cérébrales graves (1). La guérison du favus ne saurait avoir cet inconvénient. Il s'agissait sans doute bien plutôt des phlegmasies coïncidentes du cuir chevelu, et peut-être les remèdes employés pour guérir cette maladie avaient-ils eu par eux-mêmes une fâcheuse influence.

La teigne était curable autrefois; mais elle exigeait des traitements longs et douloureux. Aujourd'hui, peu de mois suffisent pour la guérir.

**e. — Traitement du favus.** — Il serait complètement inutile de rappeler ici les nombreux remèdes qui ont été proposés pour amener la guérison du favus. Leur inutilité a été trop souvent constatée. Moi-même ayant eu, de 1838 à 1844, à m'occuper des teigneux de l'hôpital Saint-André, j'avais le vif désir d'épargner à ces pauvres enfants les douleurs que la calotte leur occasionnait, et l'inflammation du cuir chevelu que j'avais souvent constatée à la suite de cette pratique. Parmi les moyens qui m'inspiraient quelque confiance se trouvaient l'io-

(1) Diemerbroeck; *Obs. et cur. med.*, Obs. 60.

dure de soufre et la cautérisation des cavités faviques, après la chute des croûtes. Je crus un instant avoir vaincu le mal. Ce triomphe ne fut pas de longue durée. La réapparition des disques favoux me découragea complètement, et les Sœurs reprirent la direction du traitement empirique de la teigne par l'application de la calotte.

Lorsque M. Bazin, dans un rapport qui portait un cachet de judicieuse observation et de vérité (1), eut fait connaître les avantages de l'épilation directe et complète, je désirai faire profiter nos jeunes teigneux des résultats de ce procédé, et, sur mon avis, la Commission administrative des hospices établit un service spécial qui a été dirigé par M. le Dr Le Barillier, médecin de l'hospice des Enfants-Trouvés (2).

Depuis longtemps, on avait reconnu qu'il fallait enlever les cheveux rendus malades par la teigne, et on s'était servi d'emplâtres épilatoires, composés de poix noire, de résine, de poix de Bourgogne, de diverses substances métalliques, etc. Ces emplâtres formaient autour du crâne une *calotte* très-adhérente qui, lorsqu'on l'arrachait brusquement, entraînait un certain nombre de cheveux. Mais cette extraction n'était jamais que partielle, et pour la rendre suffisante, il fallait répéter à de nombreuses reprises les applications de ce douloureux topique.

Les frères Mahon se servaient du peigne et de leurs doigts pour ôter les cheveux malades. Cette opération, exigeant une patience et une dextérité spéciales, demeurait le privilège de leur famille.

M. Bazin, éclairé par les recherches microscopiques, et jugeant que la portion intra-folliculaire du cheveu recèle le principe reproducteur du favus, essaya l'épilation à l'aide des pinces, et s'aperçut que ce procédé, non-seulement était moins douloureux, mais qu'il était plus expéditif et plus sûr. Je ne

(1) Rapport à M. le Directeur de l'assistance publique, sur le traitement des teignes à l'hôpital Saint-Louis, en 1852, 1853 et 1854, par M. Bazin. (*Moniteur des Hôp.*, t. II, 1854, p. 863.)

(2) *Journal de Médecine de Bordeaux*, 1856, p. 331.

doute pas qu'il ne soit généralement adopté, même par les médecins qui n'attribueraient pas le favus à un cryptogame; car en présence de résultats pratiques aussi certains que remarquables, après des guérisons solides obtenues en trois ou quatre mois au lieu de douze ou quinze, les théories doivent se taire et les oppositions systématiques s'effacer.

Le traitement du favus embrasse deux indications : l'avulsion des cheveux ou des poils, et la destruction du parasite par des agents particuliers. Quelques moyens généraux trouvent aussi leur utilité dans la curation du favus.

I. Avant de commencer l'épilation, il faut détacher les croûtes, et d'abord on coupe les cheveux à quelques millimètres de la surface de la peau. On recouvre le crâne avec des cataplasmes émollients, on fait des lotions alcalines ou savonneuses, on donne quelques bains simples. S'il y a de l'inflammation, on continue les émollients pendant quelques jours. Si le sujet est pléthorique, on lui fait appliquer des sangsues à l'anus, et on le soumet à un régime sévère. Mais ce n'est ordinairement que chez les adultes que cette précaution est nécessaire.

On humecte les parties atteintes de favus avec de l'huile de cade, et bientôt on fait procéder à l'extraction des cheveux par une personne habituée à ce genre de travail. On se sert pour cette extraction de pinces à extrémités aplaties, larges et inflexibles. Il faut épiler non-seulement les parties affectées par les plaques faviques, mais aussi les environs, et on ne doit pas laisser le plus petit fragment de cheveu. Quatre ou cinq séances d'une à deux heures suffisent pour que l'opération soit complète.

II. Immédiatement après chaque épilation, on passe sur les surfaces malades, à l'aide d'un pinceau, une solution de sublimé corrosif (bi-chlorure de mercure, 1 gr.; eau distillée, 2 à 300 gr.); et quelques heures après on recouvre toute la partie épilée avec une pommade à l'acétate de cuivre, ou au turbith minéral (sous-deuto-sulfate de mercure jaune, 1 gr.; axonge, 30 à 40 gr.).

Lorsque le favus se développe sur une surface où les poils sont très-fins et se brisent entre les mors de la pince, on se borne aux pommades et à la solution de sublimé. On peut cautériser les surfaces avec le nitrate d'argent.

III. Les soins de propreté sont toujours nécessaires. Un régime fortifiant, l'usage des amers et de l'huile de foie de morue, conviennent aux enfants faibles et disposés aux scrofules (1).

Je considère les bains sulfureux comme un auxiliaire constamment utile.

Les bains de sublimé pourraient être avantageux si le favus était répandu sur des parties dépourvues de poils saisissables.

## II. — PORRIGO DECALVANS.

Bateman a donné du *porrigo decalvans* une idée très-exacte en le définissant une calvitie partielle, affectant la peau du crâne par plaques circulaires, sur lesquelles ne reste pas un vestige de cheveux, tandis qu'ils se conservent autour aussi épais que dans l'état normal. La peau, ainsi dénudée, est polie, luisante et très-blanche (2).

Cette maladie pourrait se rapporter à l'*area* de Celse (3). M. Rayer la rattache à l'alopecie (4), et M. Cazenave en a fait le vitiligo du cuir chevelu (5). Mais le *porrigo decalvans* est une calvitie et non une alopecie, et le vitiligo ne l'accompagne pas toujours, par conséquent n'en fait pas le caractère essentiel.

M. Bazin, après en avoir distingué deux genres sous les noms de *teigne achromateuse* et de *teigne decalvante* (6), n'en a plus tard reconnu qu'un seul. Renouvelant un vieux

(1) Murray préconisait l'extrait de ciguë. (*Opuscula*, t. II, p. 251.)

(2) *Synopsis of cut. diseases*, p. 173.

(3) *De re medica*, lib. VI, cap. I, art. IV, p. 312.

(4) *Maladies de la peau*, t. II, p. 744.

(5) *Maladies du cuir chevelu*, p. 279; — et *Journ. des Connaiss. méd.-chir.*, 1850, p. 85.

(6) *Recherches sur la nature et le traitement des teignes*. Paris, 1853, p. 43 et 44.